

Appel de candidatures

Emploi occasionnel (35 heures/semaine du lundi au vendredi)
Contrat jusqu'au 30 juin 2025 (avec possibilité de prolongation)

École nationale de police du Québec

Conseillère ou conseiller pédagogique (6312)

Taux annuel : 52 852\$ à 96 266\$ (échelle 2024)

Le salaire est déterminé en fonction de la scolarité et de l'expérience reconnues

CONCOURS N° : J0324-0123

Le Service du développement pédagogique (SDP) de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) joue un rôle clé dans le développement des formations des clientèles policières et en sécurité publique. Également, le SDP participe à l'évaluation des compétences, au coaching pédagogique, à la formation des formateurs, à l'intégration des TIC en formation, au suivi des cours et des programmes ainsi qu'au soutien de la réussite étudiante. La dynamique équipe du SDP est toujours à l'affût des meilleures pratiques, notamment dans les domaines de l'andragogie, de la technopédagogie, de la formation à distance et de la réalité virtuelle et augmentée.

Attributions :

Sous l'autorité de la responsable du SDP, la personne titulaire sera appelée à :

- Assumer la fonction de concepteur pédagogique, de l'analyse des besoins jusqu'à l'implantation de la formation, conformément aux pratiques pédagogiques de l'École;
- Assumer les fonctions d'encadrement et de coaching pédagogique, de formation des formateurs et d'animation d'ateliers pédagogiques;
- Soutenir et conseiller le personnel d'encadrement, d'enseignant et tout autre intervenant œuvrant dans les programmes de formation;
- Contribuer activement à l'élaboration des normes et des standards pédagogiques ainsi qu'à la conception des outils pour les différents programmes de formation offerts à l'École.

Conditions d'admission :

- Être titulaire d'un baccalauréat dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi (notamment en sciences de l'éducation). Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux années d'expérience pertinente liée à l'emploi.
- Détenir un minimum d'une année d'expérience pertinente à l'emploi.
- Avoir une bonne connaissance des outils bureautique particulièrement des outils de Microsoft 365.
- Seront considérés comme des atouts :
 - Posséder de 3 à 6 mois d'expérience dans des fonctions semblables;
 - Avoir une bonne connaissance des stratégies d'animation de groupe;
 - Détenir une maîtrise dans une discipline reliée aux sciences de l'éducation;
 - Avoir une connaissance du réseau de l'enseignement supérieur.

Compétences recherchées (en réf. au modèle Compmetrica) :

Créativité/innovation	Savoir organiser/orchestrer
Résolution de problèmes	Communications interpersonnelles
Savoir travailler en équipe	Résistance au stress
Rigueur	

Autres renseignements :

- Un test en ligne sera effectué de votre domicile selon un délai prescrit.
- Possibilité de télétravail selon la politique en vigueur.

L'École offre à tous ses employés :

Accès gratuit au centre sportif	Programme de reconnaissance du personnel
Repas équilibrés à la cafétéria, à prix abordable	Flexibilité des horaires de travail
Plusieurs activités organisées par le Club social	Régime de retraite à prestations déterminées
Programme d'aide à l'employé	

Période d'inscription : du 11 au 22 mars 2024

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en ligne dans la section « Emplois » de notre site Web au www.enpq.qc.ca d'ici le 22 mars 2024.

Québec 

POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS : L'École nationale de police du Québec remercie les personnes qui manifestent leur intérêt en déposant leur candidature. Toutefois, seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées. L'ENPQ applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les minorités visibles, les minorités ethniques et les autochtones à poser leur candidature. Il est à noter que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Toute candidate et candidat doit avoir le statut de citoyen canadien ou celui de résident permanent, ou encore être titulaire d'un permis de travail valide au Canada.